

N°1848

du 15
AVRIL
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

RÉSERVES DU MANGANÈSE DE NAYEGA

Chiffre actualisé : 13,97 millions de tonnes de minerai, avec 12,4% de teneur P.4

INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Une diminution de 0,3% en variation mensuelle, en mars P.4

ESCLAVAGE/COLONISATION...

Le temps des réparations, selon Robert Dussey P.3

5^e RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA 5)

Les premiers chiffres annoncés P.3

EXAMEN DES POLITIQUES DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TOGO

Les exigences à satisfaire P.6 avant la prospérité partagée

EN PLUS...

FINANCES

RENFORCEMENT DU PROGRAMME V+ DE GOZEM TOGO

Un financement de 400 millions de FCFA de Ecobank Togo

NUTRITION

ALIMENTATION ET SPIRITUALITÉ

Le végétarisme: entre conviction, curiosité et abandon

ENVIRONNEMENT

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les aires protégées en péril face à une pression humaine sans précédent au Togo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

QUALITÉ D'EXPÉRIENCE SUR L'INTERNET FIXE PAR FIBRE

Les performances des opérateurs sur la période 1er avril 2024 au 31 mars 2025

SANTÉ

COMMERCE DE PRODUITS MÉDICAUX

Deux puissances mondiales, les principaux producteurs des faux médicaments

Le rapport intitulé "Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée, Les voies de développement, Éditions OCDE, 2024" a été lancé ce 9 avril 2025 à Lomé. Il analyse le développement actuel du Togo et conseille sur les réformes qui peuvent aider le pays à accélérer sa transformation économique. Outil d'évaluation et d'orientation, il est élaboré par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), à la demande des autorités togolaises. L'Examen des politiques de transformation économique (EPT) du Togo est le deuxième réalisé en Afrique et dans un pays moins avancé. Il est le résultat de consultations approfondies et ouvertes avec diverses parties prenantes, menées au Togo en janvier et novembre 2023...



Mme Ragnhejour Elin Arnadottir de l'OCDE remet le rapport au PM Victoire Tomégah-Dogbé

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



CONCOURS

Championnat national du slam patriotique, la finale sur la Scène Bella Bellow ce 18 avril à 18h

Il a pour objectifs : valoriser l'héritage national ; encourager la réflexion sur la citoyenneté ; promouvoir la créativité et l'expression personnelle, favoriser le dialogue et l'unité nationale ; stimuler la jeunesse à s'engager ; réfléchir à la diversité nationale ; encourager la paix et l'unité dans un cadre national ; développer les compétences en communication et en prise de parole en public, bref, il veut orienter le slam dans la défense des valeurs patriotiques. Il s'agit du Championnat National du Slam Patriotique avec pour Thème : Les fakes news et l'incivisme qui atteint son apothéose le 18 avril prochain.

Sur la scène BELLA BELLOW de l'UNIVERSITE DE LOME, vont s'affronter les plus méritants des volontaires et des slameurs ayant débuté cette aventure depuis le 10 janvier 2025 avec le dépôt de leurs candidatures qui sont passés par un voting éliminatoire en attendant le voting final le vendredi prochain suivi de la soirée finale.

Selon les organisateurs, à sa-

voir l'Association culturelle pour l'éducation et le social en Afrique, ACES, le thème choisi correspond exactement aux conséquences néfastes des fléaux comme les fake news et l'incivisme sur les populations, en occurrence les plus jeunes. Ils indiquent qu'ils nuisent à la qualité du débat public et fragilisent la société. " Les fake news, ou fausses informations, désignent des

contenus délibérément fabriqués pour tromper l'opinion publique... L'incivisme, quant à lui, se réfère à un comportement manquant de respect envers les autres et les règles sociales. Il peut se manifester de diverses manières : l'agressivité verbale, l'intolérance, le mépris des opinions contraires ou encore le manque de solidarité. Lorsqu'il est associé aux fake

news, l'incivisme prend une forme particulièrement perverse, car il amplifie la méfiance et la haine, au lieu de favoriser un dialogue constructif. ", disent-ils.

Ainsi, pour eux, pour lutter contre ce phénomène, il est essentiel de promouvoir l'éducation aux médias et à l'esprit critique dès le plus jeune âge. Avant d'ajouter que les citoyens doivent apprendre à

CINÉMA

"FANON", un biopic sur Frantz Fanon en salle depuis le 02 avril

Il a écrit plusieurs livres : L'Œil se noie, Les Mains parallèles et La Conspiration, trois pièces de théâtre inédites écrites entre 1949 et 1950 ; Peau noire, masques blancs, 1952 ; L'An V de la révolution algérienne, 1959, La Découverte; Les Damnés de la Terre, 1961 ; Écrits politiques, Écrits sur l'aliénation et la liberté. Il a eu plusieurs vies en France et en Algérie. Il est un militant anticolonialiste reconnu, auparavant, il s'est battu pour la France libre. Il a fait des études en médecine pour devenir psychiatre en Algérie à Blida. Lui, c'est Frantz FANON dont la vie est exposée dans un film réalisé par Jean-Claude BARNY déjà sur les écrans depuis le 02 avril dernier.

Le film "FANON" retrace le parcours de Frantz Fanon, psychiatre martiniquais, engagé dans les luttes anti-coloniales, théoricien de la violence émancipatrice et auteur du mytique Les Damnés de la terre. De sa jeunesse aux Antilles à son engagement aux côtés du FLN algérien, le récit adopte un rythme haletant, sans jamais trahir la complexité de la pensée fanonienne. Le scénario prend soin de mêler la rigueur intellectuelle au souffle romanesque. On y découvre Fanon dans ses contradictions, ses convictions et ses combats, incarné avec intensité par un acteur encore méconnu mais d'une puissance rare. Loin d'un récit linéaire, le film utilise des ruptures de ton, des archives, des flashbacks et une narration fragmentée qui rappelle parfois le Fanon lui-même : lucide, déroutant, indomptable. Le film FANON a fait irruption dans les salles françaises comme une détonation. Depuis le 11 avril, il est projeté dans les Antilles, en Guyane et en Afrique francophone.



Frantz Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique. Son père est inspecteur des douanes et sa mère commerçante, issus de la petite-bourgeoisie métissée du territoire. Ensemble, ils auront huit enfants, dont six survivront et feront des études secondaires. Fanon est élève au Lycée Schoelcher, à l'époque où Aimé Césaire y est professeur.

Dans la presse, il est écrit que " ce biopic bouleverse les codes du genre pour incarner à l'écran l'un des intellectuels les plus radicaux du XXe siècle : Frantz Fanon. Pensée, chair et mémoire s'entremêlent dans une œuvre cinématographique qui n'a rien d'un hommage tiède. Ce n'est pas un film de musée, c'est une claque, un cri. Et surtout, une leçon d'histoire - avec un grand H. " De même que : " FANON, ce n'est pas juste un film. C'est une mémoire réactive. C'est l'histoire d'un homme qui a voulu panser les plaies de son peuple en dénonçant les chaînes de l'oppression."

NÉCROLOGIE

Le percussionniste et batteur français Jean-Claude Montredon est mort à 75 ans

Jean-Claude Montredon, né à Fort-de-France le 23 septembre 1949 et mort le 6 avril 2025 à Paris, est un percussionniste et batteur français. Il est reconnu pour sa contribution significative au jazz, notamment en accompagnant des artistes tels que Marius Cultier, Chris McGregor, Didier Levallet, Bobby Few, Randy Weston et Archie Shepp. En 2017, après 50 ans de carrière, il a sorti son premier album en tant que leader, intitulé "Diamant H2O", qui rend hommage à la Martinique et intègre des influences de biguine et de mazurka.

Jean-Claude Montredon est né le 23 septembre 1949 à Fort-de-France (Martinique) et grandit rue de la Batterie. Dès 12 ans, il décide de consacrer sa vie à la musique. Sa mère, Clotilde, l'encourage et le jeune homme commence par les percussions avec des congas. Grâce à un poste à galène offert par sa mère et qu'il assemble tout seul, le jeune homme parvient à capturer Voice of America et découvrir le jazz. Sa pratique s'étend alors aux bongos et aux timbales. C'est à

la même période qu'il se met à l'aïkido où il fait la connaissance du chanteur (et aïkidoka) Francisco [archive]. Ce crooner lui présente d'autres artistes martiniquais comme Henri Guédon, Eugène Mona et Léon Sainte-Rose.

Jean-Claude Montredon rejoint ensuite le groupe du père du pianiste Georges-Edouard Nouel et c'est au sein de l'orchestre Tropicana qu'il rencontre son mentor : le pianiste Marius Cultier.

Dès 1967, il l'accompagne pour une série de concerts à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal. C'est lui qui pousse le percussionniste vers la batterie et qui, de passage à New-York, lui présente Miles Davis. Pendant près de quatre ans, alors qu'il vit au Canada, Jean-Claude Montredon s'entraîne dans le noir huit heures par jour afin de développer sa gestuelle et sa posture à la batterie. Gaucher, il joue avec le pouce et l'index sans jamais solliciter son coude.

En tant que sideman connu et reconnu, le batteur accompagne un grand nombre de musiciens antillais

mais aussi Chris McGregor, Didier Levallet, Bobby Few, Randy Weston ou encore Archie Shepp. Il officie également dans des groupes tels que Caraïb Workshop Group, West Indies Jazz Band, Liquid Rock Stone ou encore West African Cosmos.

Après 50 ans de carrière, il sort son " premier " album sous son propre nom : Diamant H2o (Q-Mix productions). Cette œuvre est composée de 18 titres de jazz empreints de biguines et de mazurkas en passant par la samba et le swing.

Le nom de l'album est un hommage au rocher du Diamant de la Martinique. C'est également une mazurka éponyme de l'opus qui figure sur Biguine Reflections - Délirio d'Alain Jean-Marie, son ami de toujours, qui l'accompagne d'ailleurs au piano sur cet album. On compte aussi Stéphane Belmondo à la trom-



pette et au bugle, Jon Handelsman au saxophone ténor et à la flûte, et Michel Alibo à la basse. L'album est bien reçu par la presse et diffusé sur des radios nationales comme FIP, Radio France ou RFI.

Jean-Claude Montredon est mort le dimanche 6 avril 2025, à l'âge de 75 ans, d'une longue maladie, dans un hôpital à Paris (France). Le 6 avril 2025, sa famille annonce son décès.

Sous le haut patronage du Chef de l'État, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, ACES Afrique présente

Entrée gratuite

Guest Foto-elapto

Finale du Championnat National du Slam Patriotique

Thème : Les fakes news et l'incivisme

18h 04 m 26 s

Ven 18 Avril 2025

Autres invités : Master Melo - Timak le clairvoyant et bien d'autres artistes

Scène Bella Bellow (Université de Lomé)

questionner les informations qu'ils reçoivent, à croiser les sources et à reconnaître les signes d'une désinformation.

Les prix mis dans la cagnotte sont à l'image de l'évènement. Ils vont d'une moto aux enveloppes de 100.000 à 300.000 Fcfa en passant par des téléphones

Android, des enregistrements de son, des tours media, des abonnements de cours de natation, des abonnements de cours de conduite, etc.

Rendez-vous ce vendredi sur la scène Bella Bellow à partir de 18H.

CLUB LITTÉRAIRE

Genre théâtral :

Le *Kamishibai* ou la pièce de théâtre sur papier

Le 1^{er} mars dernier, l'Institut français du Togo proposait un atelier pour jeunes en plongeant les participants "un temps dans le monde imaginaire pour écouter de beaux et étonnants récits en Kamishibai." "Dans le butai de la médiathèque jeunesse, les personnages sont vraiment vivants et réels ! Viens voir !", ajoutait-on. Qu'est-ce que le *Kamishibai* ?

Kamishibai vient du japonais et signifie "pièce de théâtre sur papier." C'est un genre narratif du pays du soleil levant, du théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Il était courant dans le pays au début du XX^e siècle jusque dans les années 1950.

Un *kamishibai* est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (généralement entre 11 et 15), racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte. Les planches sont introduites dans la glissière latérale positionnée au dos du butai dans l'ordre de leur numérotation. En ouvrant les volets du butai le public découvre les illustrations tandis que le narrateur lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres.

Le *kamishibai* est utilisé dans différents types de structures : crèches, haltes-gardiennes, R.A.M, médiathèques, bibliothèques, associations de lecture, écoles maternelles et élémentaires, collèges, centres de loisirs, orthophonistes, I.M.E, I.T.E.P., hôpitaux, prisons, maisons de retraite...

Dans un monde envahi par les écrans de toutes sortes, le *kamishibai* reste un outil fédérateur, de partage et de vivre ensemble pour le bien-être de tous.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

5È RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA 5)

Les premiers chiffres annoncés

Eric J.

Au Togo, l'ambition des autorités dans le secteur agricole, à travers la feuille de route gouvernementale 2020-2025, est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la production nationale et de dégager des excédents de production pour promouvoir la transformation agro-industrielle, source de création d'emplois, de richesse et d'amélioration des conditions de vie des producteurs, en particulier les femmes et les jeunes.

Dans cette optique, en Novembre 2024, le gouvernement lançait le 5è recensement national de l'agriculture. Les premières opérations proprement dites se sont déroulées tout le mois de Décembre 2024 où environ 400 agents recenseurs ont investi toutes les préfectures du pays. Trois mois plus tard, les autorités du ministère de l'Agriculture avancent quelques chiffres.

Ainsi, les rapports indiquent qu'au plan national, sur 677.692 ménages agricoles, 526.313 mé-

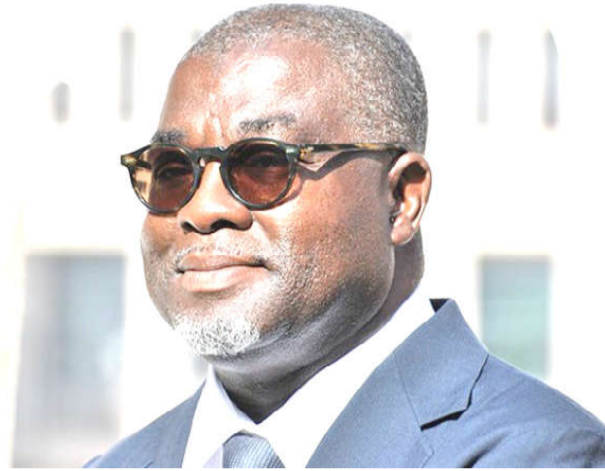
nages soit 78% des exploitants cultivent des terres agricoles sans aucune garantie foncière, et environ 57% des ménages cultivent des superficies inférieures ou égales à 2 hectares. 51% de ces ménages produisent principalement pour l'autonomisation avec une vente occasionnelle de leurs récoltes.

En matière de mécanisation, 225.249 ménages agricoles soit 33% utilisent la mécanisation agricole majoritairement assurée par la traction animale, tandis que seuls 6,24% des ménages utilisent des tracteurs. Aussi, c'est seulement 25.465 ménages agricoles qui pratiquent de l'irrigation. Cette irrigation pratiquée par les ménages repose principalement sur les méthodes manuelles avec utilisation d'une motopompe.

Le nombre de ménages agricoles au niveau rural est environ 6 fois plus élevé que celui du milieu urbain avec une forte concentration dans la région des Plateaux. Le secrétaire général du ministère

en charge de l'Agriculture, Segou Ouwolowou a précisé que les ménages agricoles dans les milieux ruraux occupent 85,3 % et 14,7% dans les milieux urbains. Il a souligné que les céréales sont les cultures prioritaires dans la région des Savanes avec 127.177 et dans la région de la Kara (105.829 ménages). S'agissant des cultures, le secrétaire général a fait savoir que 27% sont destinées à la vente, 51% pour la vente et la consommation et 19% uniquement pour la consommation. Il a relevé que l'agriculture mécanisée est à 37% et celle traditionnelle 67%.

En termes de cheptel, sur les 677.692 ménages agricoles, 66.655 pratiquent l'élevage des bovins et 496.084 pratiquent l'élevage des volailles. Le secrétaire général a relevé que l'élevage des bovins est à 7%, les caprins à 21%, les volailles à 50% et les lapins à 8%. Au niveau de la pêche, il a fait savoir que la pêche en mer à donner 8%, la pêche continentale, 87% et pour les étangs 6%.



Antoine Léka Gbégnéni, Ministre de l'Agriculture

Au niveau de la préfecture des Lacs, 15.742 ménages agricoles soit 2,3% de l'ensemble ont été recensés dont 26,2% sont dirigés par des femmes. Dans le district autonome du Grand Lomé, on dénombre 4.271 ménages agricoles pour la préfecture du Golfe et 7.221 pour celle d'Agoé-Nyivé.

Pour cette opération, il s'est agi pour le gouvernement de réaliser une cartographie pour le secteur ;

mettre en place un Système permanent intégré de statistiques agropastorales (SPISA) indispensables à la production des statistiques annuelles sur le secteur. Aussi, définir la base de l'échantillon des ménages agricoles, évaluer l'impact des initiatives en cours et identifier les domaines nécessitant les améliorations. "A travers cette opération, de bases solides nécessaires seront posées en vue

de l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques, indispensables à la conception et au pilotage des politiques, programmes et projets de développements dans le secteur", avait indiqué Antoine Léka Gbégnéni, le ministre de l'Agriculture au lancement de l'opération du recensement.

Pour lui, cette opération permet de faire la cartographie, de mettre en place le système permanent intégré de statistiques agricoles, de développer un système moderne de diffusion et d'archivage des statistiques agropastorales et fournir des données statistiques fiables aux acteurs publics, privés, bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux organisations de producteurs et à la société civile.

Bon à savoir, ce cinquième recensement s'étend sur une période de 24 mois, et permettra donc de fournir une base solide pour orienter les politiques publiques et les investissements dans le secteur agricole.

ESCLAVAGE/COLONISATION...

Le temps des réparations, selon Robert Dussey

F. Woussou

A l'initiative des OSC africaines et des personnes d'ascendance africaine et dans le cadre du 9e Congrès panafricain sur le thème : « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir », s'est tenue au SOAS University à Londres, le 09 avril, une conférence sur le thème : « La conférence de Londres, 125 ans après : panafricanisme et dialogue sur les réparations ». A l'occasion, Robert Dussey, le ministre des affaires étrangères du Togo, a été invité à prononcer un discours sur l'évènement à commémorer.

En effet, il y a 125 ans, des figures du panafricanisme se sont réunies à Londres, pour réfléchir à l'avenir de l'Afrique et de ses peuples, dispersés à travers le monde par les aléas de l'histoire. Leur vision était claire : unir les peuples africains pour faire face au racisme exacerbé, à l'exclusion et à l'oppression subis par les Africains et les personnes d'ascendance africaine. Ces pionniers du panafricanisme ont ouvert la voie, au péril de leur vie et de leur liberté, pour léguer un héritage et un chemin clair vers le triomphe d'idéaux et de valeurs qui conservent tout leur sens et leur pertinence dans le cadre de la lutte que nous menons encore aujourd'hui au nom de l'Afrique.

Pour le ministre togolais, la rencontre des panafricanistes à Londres rappelle la force des liens historiques, la capacité à remporter de grandes victoires lorsqu'ils sont unis, et l'impératif de poursuivre, malgré les obstacles et les dangers, le combat pour la justice et l'équité en faveur des peu-

ples d'Afrique et de sa diaspora. « Depuis 1900, un long et difficile chemin a été parcouru, jalonné de défis, de sacrifices et d'une immense résilience. Certaines victoires majeures ont été remportées. Mais la victoire décisive sur l'injustice historique reste à conquérir. En effet, nous ne pouvons pas nous satisfaire de la fin apparente de l'esclavage et de la colonisation comme s'il s'agissait de l'aboutissement de notre lutte », a déclaré Robert Dussey.

L'officiel togolais estime que l'esclavage, la déportation et la colonisation n'auraient jamais dû exister dans l'histoire de l'humanité. Et puisque ces atrocités ont eu lieu, l'histoire doit être reconstruite, restaurée, réhabilitée et réparée. Des crimes graves et effroyables ont été commis pendant les longs siècles de l'esclavage et du colonialisme, et le silence ne peut être la seule réponse à l'indicible, au crime et à l'ignominie.

Le chef de la diplomatie togolaise a rappelé qu'au fil des décennies, les Congrès panafricains se sont succédé et n'ont cessé de réaffirmer les revendications légitimes des peuples africains pour plus de justice et d'équité. « De Paris en 1919 à Accra en 1958, en passant par Dar es Salaam en 1974, chaque rassemblement a renforcé la détermination des peuples africains à exiger la fin des injustices historiques. Mais ces quelques avancées historiques n'ont pas permis de lever les obstacles à la question des réparations, qui reste entravée par la volonté injustifiée de certains pays de faire taire tout débat sur le sujet, voire d'empêcher tout dialogue à ce propos », a déclaré le ministre Dussey.

Pour lui, et il n'y est pas allé du dos de la cuillère, certains pays, jadis

acteurs de l'esclavage et de la colonisation, ont choisi d'essuyer leurs pieds et leurs mains encore tâchés du sang et de la sueur des fils et filles d'Afrique avec le chiffon de l'oubli et du mépris. Il est désormais clair que la volonté de reconnaître et de réparer les torts du passé a quitté le camp des interlocuteurs des porteurs de ces revendications. Le ministre estime aussi qu'il doit également être clair que ni le temps ni le mépris ne viendront à bout de la détermination des panafricanistes à obtenir réparation. « Notre douleur est vive ; notre attente est inébranlable et irréversible. Tant que ces blessures de l'histoire resteront ouvertes, notre soif de justice ne sera pas étanchée », a-t-il lancé du haut de la tribune de la School of Oriental and African Studies, Université de Londres.

Il a enchaîné pour dire que le temps

n'est l'allié de personne en la matière et qu'il est dans l'intérêt de tous de travailler ensemble pour éviter que cette dette envers les peuples africains ne soit léguée aux générations futures. Pour sa part, le Togo est résolument engagé dans une démarche de réparation, de réconciliation avec le passé et pour l'avènement d'un monde meilleur. Nous sommes profondément convaincus que l'humanité et l'équité sont indivisibles, et que l'avenir des relations entre nos peuples ne peut se construire que sur la base de la vérité et de la justice.

Le monde traverse des bouleversements profonds et inédits. Il est temps de solder les comptes du passé. Le moment est venu d'engager un dialogue, sans rancune ni haine, sur les voies d'une réconciliation avec notre histoire. Robert



Robert Dussey et quelques participants à la Conférence de Londres

Dussey en appelle donc aux partenaires occidentaux afin qu'ils abandonnent le déni et le mépris, et qu'ils entament enfin les discussions sur cette exigence de réparation, si chère aux peuples africains et à leurs nations.

En rappel, à en croire le ministre Robert Dussey, le 9e Congrès pa-

nafricain, se tiendra en décembre prochain à Lomé sur le thème : « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ». Il sera l'occasion de faire progresser l'agenda des réparations.

QUALITÉ D'EXPÉRIENCE SUR L'INTERNET FIXE PAR FIBRE

Les performances des opérateurs sur la période 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Communiqué ARCEP, 14 avril 2025 - Le marché de l'internet fixe par fibre (FTTH) est réparti entre deux opérateurs majeurs au Togo, à savoir Canalbox (groupe GVA) avec 61% de part de marché contre 39% pour Yas Togo (groupe Axian). Avec son partenaire nPerf, leader mondial du crowdsourcing, l'ARCEP publie les performances de la qualité d'expérience (QoE) de l'internet fixe FTTH mesurée par les consommateurs du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 au Togo et le positionnement des deux opérateurs dans la zone UEMOA.

L'analyse comparative s'est basée sur les cinq (5) indicateurs de la QoE

Internet fixe suivants : le débit moyen descendant, le débit moyen montant, le temps de latence, la navigation et le streaming de vidéo YouTube. De cette analyse, il ressort principalement ce qui suit : au plan national, pour la deuxième année consécutive, Canalbox maintient sa première place sur la qualité d'expérience de l'internet fixe avec un score de 67 987 points contre 51 701 pour Yas Togo. Par rapport aux scores publiés l'année précédente, Canalbox creuse davantage l'écart vis-à-vis de son concurrent Yas Togo. Canalbox s'impose sur l'ensemble des 5 indicateurs de performances mesurés. En effet, les performances sur les débits descendants

sont de 35,08 Mbps pour Canalbox contre 29,64 Mbps pour Yas Togo ; les débits montants étant respectivement de 8,08 Mbps pour Canalbox et de 6,70 Mbps pour Yas Togo. Sur la navigation, Canalbox affiche là aussi des meilleures performances avec 48,09% contre 43,35% pour Yas Togo et pour le streaming 71,55% pour Canalbox contre 68,25% pour Yas Togo. Au plan sous-régional, dans l'espace UEMOA, Canalbox et Yas Togo sont respectivement classés 4ème et 8ème sur les neuf (9) opérateurs concernés par les publications nPerf à date. À titre de comparaison, Orange Côte d'Ivoire, opérateur le

plus performant de la zone, affiche un débit descendant de 91,9 Mbps, soit un débit 3 fois plus rapide que celui de Yas Togo et 2,5 fois plus rapide que celui de Canalbox Togo.

Par ailleurs, l'ARCEP note que la qualité d'expérience de l'internet fixe par fibre offerte au Togo est paradoxalement moins bonne que l'internet mobile 4G alors que la fibre optique permet d'offrir des débits largement plus importants. Tout en saluant les progrès réalisés par les deux opérateurs, l'ARCEP les exhorte à se hisser au niveau des opérateurs les plus performants de la zone pour une meilleure expérience des utilisateurs de l'internet fixe par fibre au Togo.

RÉSERVES DU MANGANÈSE DE NAYEGA

Chiffre actualisé : 13,97 millions de tonnes de minerai, avec 12,4% de teneur

Late Pater

Dans un post sur X ce 4 avril 2025, le ministère des mines et des ressources énergétiques a voulu amener à la découverte du potentiel du gisement de manganèse de Nayéga, parlant d'un «*gisement stratégique*» que possède le Togo et qui représente une opportunité pour l'économie nationale. Il donne les chiffres suivants : investissement de 1,7 million de dollars US pour l'acquisition des actifs ; réserves estimées à 13,97 millions de tonnes de minerai, avec 12,4% de teneur en manganèse ; exploitation à petite échelle de 6 500 tonnes de minerai de manganèse par mois. Jusqu'ici, les documents référencés

ont indiqué que les réserves du manganèse de Nayéga sont évaluées à près de 8.500.000 tonnes, à exploiter sur une durée de 11 ans. D'après le cabinet de Robert Koffi Messan Eklo, en parlant d'opportunité pour l'économie togolaise, on fait allusion à la création d'emplois pour dynamiser l'économie locale, à la diversification du secteur minier, au transfert de savoir-faire et développement des compétences minières, et à l'engagement environnemental avec des études d'impact pour une exploitation responsable.

En mai 2023, le Togo a signé un accord avec la société Keras Resources, donnant naissance à la Société togolaise de manganèse (STM), une société anonyme to-

golaise créée et détenue à 100% par le Togo qui va exploiter la ressource naturelle. Selon la convention, Keras devait transférer toutes ses connaissances intellectuelles sur Nayéga à l'État togolais, lui fournir des services de conseil et de courtage pour accélérer le développement de Nayéga, et initialiser le processus de liquidation de sa participation dans la Société générale des mines (SGM, sa filiale) qui avait décroché le permis minier pour l'exploitation du gisement de manganèse. Le 4 juillet 2023, l'Etat togolais a honoré son engagement en versant, en contrepartie de la cession, 1,7 million de dollars en espèces à la société Keras Resources. Dans la foulée, le patron du géant britannique avait

ajouté que, en outre, Keras percevra une commission de conseil de 1,5% des revenus bruts générés par la mine de Nayéga pour la prestation de services de conseil pendant trois ans, recevra 6,0% des revenus bruts générés par la mine Nayéga pour la fourniture de services de courtage pendant au moins 3,5 ans ou 900 000 tonnes de minerai de manganèse enrichi de Nayéga produits et vendus.

Le manganèse est un métal essentiel utilisé dans la fabrication d'acier, de batteries et d'alliages. C'est le quatrième métal le plus utilisé au monde ; sa demande est croissante dans le domaine des technologies vertes et des énergies renouvelables.

À LA DÉCOUVERTE DU POTENTIEL DU MANGANÈSE DE NAYEGA



INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION

Une diminution de 0,3% en variation mensuelle, en mars

Late Pater

EVOLUTION MENSUELLE.

Comparativement à la situation de février 2025 (évolution mensuelle), le niveau général des prix a connu une **diminution de 0,3%**, renseigne l'Institut de la statistique (Inseed). Cette baisse est due à la descente du niveau des indices des divisions de consommation «Restaurants et services d'hébergement» (-1,0%), «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (-1,1%) et «Information et communication» (-1,0%). Le recul du niveau des indices observée en mars 2025 est imputable à la baisse du prix des produits suivants : «Bouillie de céréale sucrée» (-6,8%), «Plat de fufu + sauce viande» (-6,1%), «Riz + sauce viande» (-5,6%), «Plat de riz-haricot (ayimolou)» (-2,8%), «Charbon de bois» (-3,7%), «Bois de chauffe» (-5,4%), «Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite comprise entre 2,2 et 13,2 kva» (-1,7%), «Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite < 2,2 kva» (-1,3%), «Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite > 13,2 kva» (-0,5%) et «Valeur unitaire des appels» (-2,3%).

Mais la baisse de l'indice global a été ralentie par l'augmentation du niveau des indices des divisions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,1%) et «Soins personnels, protection sociale et biens divers» (+0,4%). Les produits indexés dans ce cas sont : «Piment vert (gboyébessé)» (+50,7%), «Gingembre frais» (+12,9%), «Moutarde africaine ('tchotou, afiti, tonou)» (+5,5%), «Piment rouge frais» (+12,0%), «Piment rouge sec en poudre» (+1,0%), «Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol» (+2,7%), «Riz local longs grains vendu au bol» (+1,6%), «Pain artisanal sucré» (+3,1%), «Viande de bœuf avec os au kg» (+1,3%), «Mouton vi-

vant» (+4,6%), «Viande de bœuf sans os au kg» (+1,7%), «Viande fraîche de mouton au kg» (+7,8%), «Viande fraîche de chèvre au kg» (+3,1%), «Chèvre vivante» (+1,9%), «Saloumon fumé» (+6,6%), «Akpala fumé (chinchard)» (+2,3%), «Chinchard réfrigéré (akpala moumou)» (+1,7%), «Huile d'arachide artisanale» (+4,5%) et «Tresse» (+17,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,5% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une baisse de 0,3%. Au regard de la provenance, les prix des produits «locaux» ont connu une baisse de 0,4%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur «tertiaire» (-0,6%) et «primaire» (-0,9%), atténuée par les prix des produits du secteur «secondaire» (+0,2%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des «services» (-0,6%). Par rapport à l'origine, la baisse mensuelle s'explique par la diminution des prix des produits d'«origine UEMOA» (-0,4%).

Pour ce mois de mars 2025, le **taux d'inflation**, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à **2,7%** contre 2,8% le mois précédent.

EVOLUTION TRIMESTRIELLE. En mars 2025, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) au Togo s'est établi à 102,8. En évolution trimestrielle (comparativement à la situation de décembre 2024), le niveau général des prix a connu une **hausse de 0,6%**. Cette augmentation est principalement due à la progression des indices des divisions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+4,0%) et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles»

(+3,3%). Toutefois, les divisions de consommation «Vêtements et chaussures» (-2,3%) et «Loisirs, sport et culture» (-4,7%) ont tiré l'indice vers le bas.

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix, en variation trimestrielle, est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des «produits frais» (+3,1%) et produits de l'«énergie» (+3,1%), amortie par la baisse des prix des produits «hors énergie et produits frais» (-0,7%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+1,7%), ralentie par la baisse des prix des produits «importés» (-2,2%). La progression de prix des produits du secteur «primaire» (+8,5%), amortie par la baisse de prix des produits des secteurs «tertiaire» (-0,9%) et «secondaire» (-0,7%), a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, cette hausse du niveau général des prix a été principalement induite par la progression du niveau des prix des produits «non durables» (+2,6%), amortie par la baisse des prix des «services» (-0,9%) et des produits «semi-durables» (-2,1%). Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits d'«origine UEMOA» (+1,1%).

EVOLUTION ANNUELLE. Le niveau d'indice, comparé à la situation de mars 2024 (glissement annuel), a **progressé de 1,8%**. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+7,5%), «Restaurants et services d'hébergement» (+1,1%) et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+1,7%). La hausse a été amortie par la baisse de l'indice des divisions de consommation «Trans-

port» (-1,7%) et «Loisirs, sport et culture» (-4,8%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix, en glissement annuel, est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des «produits frais» (+5,7%) et des produits «hors énergie et produits frais» (+0,5%). Au regard de la provenance, cette variation an-

nuelle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+3,0%), ralentie par la baisse des prix des produits «importés» (-1,7%). La progression de prix des produits du secteur «primaire» (+11,9%), amortie par la baisse de prix des produits du secteur «tertiaire» (-0,6%), a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse

du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits «non durables» (+4,2%), amortie par la baisse du prix des «services» (-0,6%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique principalement par la hausse des prix des produits d'«origine UEMOA» (+2,6%).

RENFORCEMENT DU PROGRAMME V+ DE GOZEM TOGO

Un financement de 400 millions de FCFA de Ecobank Togo

F. Woussou

Pour renforcer son programme V+ Gozem, Gozem Togo, acteur majeur de la mobilité et des solutions technologiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, annonce l'obtention d'un financement stratégique de 400 millions de FCFA octroyé par Ecobank Togo. « Avec l'appui d'Ecobank Togo, nous allons encore plus loin dans notre mission de créer des opportunités importantes pour les entrepreneurs du secteur de la mobilité », a déclaré Ange Amegnikou, Country Manager de Gozem Togo.

Pour lui, le programme V+ est au cœur de la stratégie de Gozem pour offrir à ses chauffeurs partenaires, appelés Champions, des opportunités uniques de croissance professionnelle. « Le programme V+ "représente bien plus qu'une simple initiative de financement. Il s'agit d'un levier de transformation pour nos Champions, leur permettant de construire une carrière durable, d'améliorer leur autonomie financière et de participer activement au développement économique local », a-t-il ajouté.

Concrètement, Gozem Togo informe que ce financement a permis l'acquisition de 57 véhicules achetés chez le concessionnaire CFAO Mobility Togo pour le bénéfice des chauffeurs partenaires

sélectionnés dans le cadre du programme V+. Cette initiative incarne l'engagement commun des deux entités à favoriser l'autonomisation économique et le développement durable du secteur des transports. Un programme au service des Champions.

Ce modèle novateur repose sur un système de financement progressif et inclusif, qui permet à ces derniers de devenir propriétaires de leurs véhicules. « Cette action s'inscrit dans une démarche plus large portée par le groupe CFAO au Togo, un acteur engagé dans plusieurs secteurs clés de la vie économique, avec une conviction constante : celle de contribuer activement au développement national à travers des solutions concrètes, innovantes et durables », fait savoir Boubacar Barry, Directeur Général de CFAO Mobility Togo. Il relève qu'en fournissant des véhicules de qualité à des initiatives comme le programme V+ de Gozem, sa structure contribue à bâtir un écosystème de transport plus efficace, plus sûr et plus inclusif pour tous les Togolais.

A Ecobank Togo, on soutient que ce partenariat avec Gozem Togo s'inscrit dans sa vision de soutenir les initiatives locales créatrices de valeur. « Pour Ecobank Togo, l'octroi de ce crédit n'est pas une simple transaction financière. Il est l'engagement constant de la banque à soutenir des initiati-

ves qui permettent d'avoir un impact direct sur la population », a déclaré Fatim Sow CISSE, Chef division des Grandes entreprises locales, représentant le Directeur de la banque commerciale de Ecobank Togo. En mettant cette ligne de crédit à la disposition de Gozem, la banque continue ainsi de soutenir les PME et renforce aussi l'économie togolaise, en permettant à son client d'agrandir son parc afin de mieux répondre aux besoins croissants des usagers en matière de mobilité moderne et fiable.

Il faut rappeler qu'au mois de Février dernier, La société Gozem, qui opère actuellement au Togo, au Bénin, au Gabon et au Cameroun avec plus de 1 million de téléchargements, plus de 20 millions de courses effectuées dans 16 villes depuis son lancement en novembre 2018, a levé 30 millions de dollars (plus de 18,7 milliards FCFA) pour accélérer son expansion en Afrique francophone. Ce financement, combinant equity et dette, est mené par SAS Shipping Agencies Services Sàrl, filiale de MSC Mediterranean Shipping Company SA, et Al Mada Ventures, deux investisseurs positionnés dans le développement des infrastructures de transport et de services financiers en Afrique. Gozem.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAINE DE LA CAF, GHANA 2025

Asamoah Gyan et Clémentine Touré assisteront au tirage au sort

À l'approche de la très attendue phase finale continentale du Championnat Africain de Football Scolaire de la CAF, qui se tiendra au Ghana, du 23 au 26 avril 2025, la Confédération Africaine de Football (CAF) a confirmé la présence des légendes africaines Asamoah Gyan et Clémentine Touré en tant qu'assistants du tirage au sort prévue le lundi 21 avril à Accra.

Hervé A.

Figure emblématique du football ghanéen, Gyan, et l'illustre entraîneuse ivoirienne Touré auront la charge d'accompagner le tirage de cette troisième édition du plus grand tournoi scolaire continental organisé en Afrique.

La cérémonie verra également la participation d'autres figures de renom : Abedi Pelé et Adjoa Bayor (Ghana), Robert Kidiaba (République Démocratique du Congo), ainsi qu'Amanda Dlamini (Afrique du Sud). Tous prendront part aux activités du tournoi en soutenant acti-

vement les jeunes équipes engagées tout au long de la compétition.

Cette phase finale continentale constitue l'apogée d'une nouvelle saison marquante de ce tournoi novateur destiné à la jeunesse africaine. Huit (8) nations, dans les catégories U15 garçons et filles, se disputeront les honneurs continentaux.

En parallèle du tournoi, plusieurs programmes de renforcement de capacités, mis en place par la CAF, seront organisés afin de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de leaders africains compétents, tant sur le terrain qu'en de-



hors.

Vainqueur de la précédente édition chez les filles, l'Afrique du Sud remettra son titre en jeu, après sa victoire serrée face au Maroc l'an passé en Tanzanie. Chez les garçons, la Tanzanie, titrée à domicile face à la Guinée, défendra également son trophée.

Les vainqueurs des tournois masculin et féminin recevront chacun une dotation de 300 000 USD, les finalistes 200 000 USD, tandis

que les médaillés de bronze se verront attribuer 150 000 USD. Ces montants sont exclusivement destinés au financement de projets de développement dans les établissements scolaires.

Pour rappel, la Fondation Motsepe avait accordé une contribution de 10 millions USD lors du lancement du Championnat Africain de Football Scolaire de la CAF en 2022.

FRANCE-LFP/

Une nouvelle convention sans grande révolution?

Dans les prochaines semaines, une nouvelle convention doit être signée entre les services de l'Etat et la Ligue de Football Professionnel. Ce document doit permettre de mieux préciser les rôles, les compétences et les responsabilités de toutes les parties prenantes à l'organisation d'une rencontre de football en France.

Il n'y aura pas de révolution. Dans les prochaines semaines, les services de l'Etat vont signer avec la LFP une nouvelle convention sur l'organisation des rencontres de football en France. "Elle est discutée depuis plusieurs mois, mais je n'ai jamais vu la couleur de ce document", confirme un acteur du dossier. Cette convention est dans les tiroirs des services de l'Etat depuis l'agression de Fabio Grosso, l'ex-entraîneur de l'OL, en octobre 2023. Le document actuel qui régleme les matchs de football sur le territoire français date de 1999.

En conseil des ministres, la semaine dernière, les ministres de l'Intérieur et des Sports ont présenté les grandes lignes de cette nouvelle convention. Elle n'a rien de révolutionnaire dans les faits

mais permet de mettre à plat l'ensemble des compétences et des rôles de toutes les parties prenantes à l'organisation d'un match de football en France.

"Cette convention rappelle également l'obligation pour les clubs d'inclure systématiquement dans leur règlement intérieur une mention explicite interdisant la diffusion ou la promotion de tout message provocateur, notamment de tout message insultant, discriminatoire ou portant atteinte à l'ordre public, ainsi que l'introduction dans les stades de tout objet interdit", explique le compte rendu du conseil des ministres.

Vérifier le contenu des banderoles

Autre point abordé dans ce document, et qui intéressera fortement les associa-

tions de supporters, la diffusion des messages dans les enceintes de football. Les clubs devront "tout mettre en œuvre pour prévenir d'éventuelles dérives par des contrôles, des fouilles, des mesures de surveillance des tribunes mais aussi une communication adaptée et en vérifiant que le contenu des bâches ou des banderoles de type tifos ayant vocation à être déployées par les groupes de supporters au cours des rencontres ne contrevient pas au règlement."

Certains clubs parviennent déjà à contrôler certaines banderoles dans les enceintes du championnat. D'autres clubs, en conflit ouvert avec les groupes de supporters, ne parviennent pas à lire les messages en amont des rencontres. Ce qui complique fortement la tâche.

Et d'ajouter: "La signature de cette convention sera aussi l'occasion d'encourager la LFP à mettre en œuvre systématiquement les pouvoirs de sanction dont elle dispose à l'encontre des clubs n'assurant pas leurs responsabilités et dont les matchs donnent lieu à des violences récurrentes."

Le compte rendu du conseil des ministres estime que cette "nouvelle stratégie d'ensemble" pourra permettre de "pacifier durablement les rencontres de football". La définition claire du périmètre de chacun sur les moments chauds du championnat doit aussi permettre de mieux assurer la protection des personnes et des biens lors des rencontres de Ligue 1 et de Ligue 2.

BREVES

L'IBA reste "la maison de la boxe" pour Umar Kremlev

L'IBA ne compte pas quitter le ring. Son président, Umar Kremlev, a rédigé une longue lettre en réaction à l'officialisation du retour de la boxe au programme des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. "Une grande victoire pour tous ceux qui croyaient dans la boxe", estime-t-il, non sans rappeler que la fédération continue de jouer un rôle majeur, malgré la reconnaissance de World Boxing par le CIO. "Les véritables valeurs du sport et les intérêts des athlètes pèsent beaucoup plus que les jeux politiques en coulisses, affirme-t-il. L'IBA était, est et sera toujours l'organisation internationale la plus forte et la plus performante dans le domaine de la boxe olympique et professionnelle"

"L'IBA est un modèle d'indépendance et d'intégrité. Sur notre podium, ce sont les athlètes qui priment, jamais la politique. Nous ne nous livrons pas à des manipulations en coulisses et ne poursuivons pas d'objectifs personnels. Nous construisons un avenir où chaque boxeur a l'opportunité de suivre la voie qu'il a choisie", poursuit Kremlev, en rappelant les succès rencontrés par l'IBA en termes d'organisation d'événements majeurs: "Il n'y a qu'une seule structure mondiale avec de l'expérience, de l'histoire et des résultats prouvés - c'est l'IBA."

Umar Kremlev envoie ainsi au message au CIO, en espérant "que la nouvelle direction restera indépendante et écoutera les athlètes plutôt que les politiciens". Le président de l'IBA donne déjà rendez-vous à Dubaï en mai pour une conférence de presse où il présentera "la vision stratégique de l'IBA" pour l'avenir. Il conclut sa lettre par cette formule: "Nous sommes ouverts. Nous sommes forts. Nous allons de l'avant. Ensemble, nous sommes la maison de la boxe."

Réunion officielle entre la Corée du Sud et Thomas Bach en vue des JO 2036

Il n'est jamais trop tôt pour placer ses pions. Une délégation sud-coréenne s'est rendue à Lausanne la semaine passée pour présenter la candidature du Jeolla du Nord à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2036. Ryu Seung-min, le président du Comité olympique coréen (KSOC), Kim Kwan-young, le gouverneur de la province, et Myung Soo-hyun, représentant du ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme, ont ainsi pu s'entretenir avec Thomas Bach.

"Les capacités et la compétitivité de Jeonju (capitale de la province de Jeolla du Nord) en tant que ville hôte ont été soulignées et la volonté et la légitimité de la Corée à accueillir l'événement ont été exprimées, assure le KSOC dans un communiqué. En outre, nous avons discuté de la direction à suivre pour établir une stratégie basée sur les directives du CIO."

La délégation a exprimé "la ferme volonté du gouvernement coréen, de la communauté sportive et des gouvernements locaux d'accueillir les Jeux olympiques d'été", soulignant notamment "les atouts historiques et culturels" ainsi que les infrastructures de Jeonju. Les responsables coréens ont aussi rencontré Kolinda Grabar-Kitarovic, présidente de la commission de futur hôte des Jeux, et Christophe Dubi, directeur exécutif des Jeux olympiques, pour échanger sur le projet qu'ils souhaitent bâtir. "Une stratégie de candidature répondant aux normes internationales sera établie" à la suite de ces échanges instructifs, précise le KSOC.

Roger Federer enflamme ses fans

Non, Roger Federer ne va pas tenter un improbable comeback sur le circuit principal, mais le Maestro a visiblement très envie de rejouer et il espère "très vite" pouvoir remonter sur les courts pour disputer des exhibitions.

C'est une interview qui a fait pas mal de bruit et qui a mis en émoi la très importante communauté des fans de Roger Federer. Alors qu'il était présent à Augusta pour le Masters, l'un des plus prestigieux tournois de golf au monde, le Suisse a en effet confié que le tennis lui manquait. "Honnêtement, j'aimerais rejouer au tennis. J'en ai déjà assez du golf, j'ai joué beaucoup, mais pas très sérieusement", souffle-t-il dans une vidéo diffusée par l'un de ses sponsors.

Un peu moins de trois ans après le dernier match de sa carrière, le Suisse aux 20 titres du Grand Chelem rêve donc de reprendre la raquette et de recommencer à voyager pour jouer au tennis. "J'aimerais rejouer deux à trois fois par semaine et j'espère revenir sur le court pour des exhibitions et remplir quelques stades un peu partout dans le monde", confie-t-il.

"Je n'ai pas encore de projets précis", précise Roger Federer. "Je manque encore d'entraînement. Je n'ai plus joué depuis ma retraite, parce que mon corps avait besoin d'un break. (...) Mais j'aimerais m'entraîner à nouveau, voyager et peut-être qu'on me reverra très vite sur un court pour une exhibition", conclut le Bâlois.

Une annonce qui devrait ravir ses millions de fans à travers le monde.

JEUX OLYMPIQUES/

Los Angeles 2028, une vitrine inédite pour le sport féminin

Les Jeux de Paris 2024 avaient écrit l'histoire en atteignant une parité inédite entre athlètes hommes et femmes. Los Angeles 2028 ira encore plus loin: la commission exécutive du CIO, réunie mercredi, a acté que ces Jeux seront les premiers où le nombre de femmes (5 543) sera supérieur à celui des hommes (5 167). Six épreuves mixtes ont aussi été ajoutées au programme. Un message fort alors que le Mouvement olympique aura bientôt une femme, Kirsty Coventry, à sa tête.

Le programme de Los Angeles 2028 s'est considérablement précisé à l'issue de cette réunion, avec un mot d'ordre: la parité. En boxe, une catégorie de poids supplémentaire est ajoutée chez les femmes pour proposer autant de catégories (sept) que chez les hommes. Le nombre d'équipes participant au tournoi féminin de water-polo est quant à lui rehaussé, passant de 10 à 12, pour causer la compétition sur son pendant masculin. Au rayon des compétitions mixtes, apparaissent le relais 4x100 m en athlétisme ainsi qu'une épreuve mixte en tir à l'arc, en golf, en gymnastique, en tennis de table et en aviron de mer. En revanche, l'épreuve mixte de marche par équipes passe à la trappe et disparaît du programme.

Le CIO a décidé, de manière encore plus symbolique, d'inverser le nombre d'équipes des tournois masculin et féminin de football: 12 équipes étaient engagées chez les femmes à Paris, elles seront 16 à Los Angeles. Le tournoi masculin passera en conséquence de 16 à 12 équipes pour maintenir le quotas d'athlètes du sport. "Il s'agit évidemment d'une démarche importante et progressive, réalisée dans le cadre d'un dialogue avec Los Ange-

les et la FIFA", commente Kit McConnell, directeur des sports du CIO, rappelant "la forte croissance de la popularité du football féminin" et le souhait commun de profiter de la puissance du soccer féminin aux Etats-Unis. "Il n'y a pas de meilleure place pour franchir le pas", insiste-t-il. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, tous les sports collectifs compteront autant d'équipes féminines, voire plus, que d'équipes masculines

Plus de quotas en basket 3x3, moins en pentathlon

Le CIO a également figé les quotas, nettement gonflés par les sports additionnels: 10.500 athlètes pour les 31 épreuves constituant la base du programme olympique, auxquels s'ajouteront 698 athlètes pour le baseball/softball, le cricket, le flag football, le lacrosse et le squash. "Cela ne marque pas forcément un précédent pour le futur, c'est spécifique à Los Angeles, avertit Kit McConnell alors que le CIO s'attache à limiter le nombre d'athlètes. Cela s'explique par la nature des sports qu'ils ont mis en avant. C'est une solution parfaite pour Los Angeles mais cela sera peut-être différent pour les prochains Jeux olympiques."



Le basket 3x3 bénéficie de 32 quotas en plus avec quatre équipes supplémentaires (composées de quatre joueurs chacune) chez les hommes et chez les femmes. L'escalade gratte également quelques quotas puisque trois épreuves seront au programme à Los Angeles: le combiné va s'effacer pour que chaque spécialité offre des médailles (bloc, difficulté et vitesse). Le pentathlon moderne en fait les frais: quatre hommes et quatre femmes seront retirées de la liste de départ en

2028. "Pas une critique quant à la direction prise par l'UIPM" suite au remplacement de l'équitation par l'obstacle, a expliqué Kit McConnell, mais un ajustement qui permet de raccourcir la phase d'escrime et de proposer un format plus compact. Ultime retouche annoncée du côté de la natation: l'ajout de la distance du 50 m en dos, en papillon et en brasse. Au total, 351 épreuves se tiendront à Los Angeles, soit 22 de plus qu'à Paris.

EXAMEN DES POLITIQUES DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TOGO

Les exigences à satisfaire avant la prospérité partagée

Late Pater

Le rapport intitulé « Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée, Les voies de développement, Éditions OCDE, 2024 » a été lancé ce 9 avril 2025 à Lomé. Il analyse le développement actuel du Togo et conseille sur les réformes qui peuvent aider le pays à accélérer sa transformation économique. Outil d'évaluation et d'orientation, il est élaboré par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), à la demande des autorités togolaises. L'Examen des politiques de transformation économique (EPTE) du Togo est le deuxième réalisé en Afrique et dans un pays moins avancé. Il est le résultat de consultations approfondies et ouvertes avec diverses parties prenantes, menées au Togo en janvier et novembre 2023. Au total, 40 actions sont recommandées au Togo pour atteindre la prospérité partagée. Vivement que ça ne reste pas à l'étape de l'espérance !! « Il s'agit d'un regard extérieur, objectif et comparatif indispensable à l'appréciation des avancées réalisées par notre pays et aussi des défis qui lui reste à surmonter », a indiqué le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Mention passable...ou assez bien, c'est selon

Quand on a le potentiel et qu'on prend trop de temps pour satisfaire les attentes, on ne peut pas s'en réjouir. Oui, au Togo, il y a la stabilité et la fiabilité en tant que plaque tournante commerciale qui en font un partenaire de plus en plus stratégique pour la communauté internationale dans ses efforts de gestion et de réduction de l'instabilité régionale. L'industrielle et les services se développent. Il y a une croissance économique, qui a contribué à la réduction de la pauvreté (43,8% en 2021) mais ne s'est pas traduite par une augmentation effective du PIB par habitant qui reste à 71% de la moyenne de l'espace CEDEAO. Des investissements stratégiques dans les infrastructures portuaires ont renforcé la position du pays comme corridor commercial de l'Afrique de l'ouest ; le port en eau profonde de Lomé joue aujourd'hui un rôle crucial en tant que plaque tournante du transbordement et abrite le port à conteneurs le plus actif de la région. Des améliorations récentes, notamment la création d'un port sec, ont renforcé ses capacités de transbordement. Il y a Plateforme Industrielle d'Adetikopé. Au Togo, les activités manufacturières sont émergentes (environ 15% du PIB) principalement dans l'industrie alimentaire (qui contribue à 46% de la valeur ajoutée manufacturière et à 31% de l'emploi manufacturier) et les industries de l'agroalimentaire, du textile et des matériaux de construction. Le phosphate ne se porte pas mal (14% de l'ensemble des exportations brutes en 2022) ; il est principalement expédié vers l'Inde où il sert de composant principal dans la production d'engrais. Le Togo a progressé dans la numérisation, la vitesse du haut

débit passant de 25 Mbps en 2021 à 31,53 Mbps en 2023, désormais à l'égal de celle du Ghana et dépassant celle du Bénin. La couverture du réseau 4G s'est considérablement étendue, passant de 7,5% à 72% de la population entre 2018 et 2022, positionnant le Togo devant le Burkina Faso, mais toujours derrière le Ghana, Maurice et le Viet Nam qui ont une couverture de 99%. L'adoption des smartphones a atteint 45% de la population en 2022, légèrement en dessous de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Le rapport parle d'un « dynamisme économique du Togo » et d'un « pays en mouvement ».

L'agriculture, qui emploie 40% de la main-d'œuvre, est dominée par les petites exploitations familiales qui produisent 94% de la production sur des parcelles de moins de 3,5 hectares ; 52% des ménages gèrent moins de 3 hectares. Des milliards de francs Cfa y sont injectés pour qu'elle contribue véritablement à la richesse nationale parce qu'il y a une forte dépendance économique du Togo à l'égard de l'agriculture. Par exemple, entre 2020-2022, 233 projets d'aide liés à l'agriculture au Togo ont reçu un total de 98 millions de dollars US, soit une moyenne de 400 000 dollars US par projet. Le gouvernement a amélioré les capacités de l'État en créant une agence pour le développement agricole. Dans les faits, malgré l'augmentation de la production (en grande partie due à l'expansion des terres plutôt qu'aux progrès technologiques) et l'amélioration des disponibilités alimentaires, l'insécurité alimentaire reste élevée : 63% de la population sous insécurité alimentaire modérée ou grave entre 2020 et 2022, contre 39% au Ghana, 33% au Brésil et moins de 10% au Viet Nam. En clair, le secteur reste le tendon d'Achille des politiques publiques. Bien que le stock net de capital dans l'agriculture ait augmenté, la formation brute de capital fixe dans l'agriculture est actuellement de 5,3%, ce qui est inférieur à des pays comme le Bénin (7,7%) et le Ghana (12,6%), ainsi qu'à la moyenne des pays les moins avancés (8,3%). Le Togo a des plans de construction de 11 agropoles à travers le pays.

La structure économique du Togo reste fragile : 99% des unités commerciales sont des micros, petites et moyennes entreprises et 85,5% des entreprises opèrent de manière informelle. Le développement économique est concentré autour de Lomé et le long de la côte. Les zones rurales sont à la traîne en termes d'infrastructures de transport, d'énergie et d'eau. Le manque d'infrastructures de transport et d'énergie dans les régions les moins favorisées entrave tout effort d'industrialisation locale. Alors, le pays investit pour combler ses lacunes en matière d'infrastructure et d'énergie, l'accès et la connectivité du dernier kilomètre et des zones rurales étant les défis les plus difficiles à relever. La dépendance énergétique et les coûts élevés de l'électricité rendent le Togo moins compétitif que ses partenaires régionaux comme le Ghana et le



Une partie des personnalités présentes

Nigéria.

Le Togo, c'est aussi la pauvreté plus élevée dans les zones rurales (59%) que dans les zones urbaines (24%) ; elle dépasse 65% dans la région des Savanes. Il est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) depuis 1982.

Bon, le potentiel est là. C'est par exemple, pour l'agriculture, les 3,6 millions d'hectares de terres agricoles (70% de la superficie totale) que possède le Togo, soit plus que le Ghana (55%) et le Bénin (35%). Sauf que la plupart des terres sont utilisées pour les cultures temporaires (54%), suivies par les prairies et les pâturages (26%) et les cultures permanentes (4%). Il va juste falloir trouver une réponse au changement climatique, à l'inflation croissante des produits agroalimentaires et des intrants importés, et aux coûts élevés des engrais, qui ont augmenté de 45% entre 2022 et 2023. Dans tous les domaines, il faut libérer le potentiel en définissant les priorités dans l'ordonnement des politiques et dans la constitution d'alliances pour réussir.

Les préalables exigés pour la prospérité partagée

Pour parvenir à une prospérité partagée, le Togo doit s'attaquer à ses vulnérabilités structurelles ; Pour réussir en tant que petite économie d'un continent émergent, et fort d'aspirations claires, le Togo doit donner la priorité à l'articulation des politiques

publiques et construire des alliances. Cinq actions sont essentielles pour accélérer les progrès et garantir un développement inclusif et durable : (i) Donner la priorité à un développement inclusif et local. Pour atteindre ses objectifs en la matière, le Togo doit continuer à moderniser l'État en renforçant les capacités de planification, de gestion et de mise en œuvre dans tous les ministères et à tous les niveaux du gouvernement ; encourager le développement des infrastructures dans les zones rurales ; et améliorer sa capacité à favoriser l'inclusion des jeunes ainsi que l'engagement des communautés locales. (ii) Diversifier et améliorer la production nationale, en attirant davantage d'investissements étrangers (IDE) – dont le stock a augmenté depuis 2000 et a représenté 17% du PIB en 2022 mais reste inférieur à la moyenne africaine de 37% et à celle de l'Afrique de l'ouest de 26% – notamment dans les secteurs d'avenir, et en diversifiant leur provenance. En moyenne, la part des investissements intra-africains est plus élevée au Togo que dans les pays voisins, et l'exposition aux investisseurs d'Asie de l'Est est plus faible. (iii) Investir dans l'innovation pour accroître la productivité. La feuille de route Togo 2025 n'alloue que 0,1% des investissements à l'innovation. Le Togo doit renforcer ses politiques d'innovation par le biais de services de vulgarisation modernisés, de partenariats internationaux

ciblés et d'un fonds national d'innovation dédié. La productivité du travail en 2020 est de 600 dollars US par travailleur, soit seulement 3% du niveau des États-Unis et moins que les pays voisins – inférieure de 9 points de pourcentage à celle du Bénin et de 12 points de pourcentage à celle du Ghana. Seulement 15,5% des entreprises ont introduit des innovations de processus, soit la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaharienne ; la production scientifique reste faible, avec seulement 167 publications par million d'habitants entre 2000 et 2021, derrière le Sénégal et le Bénin ; les capacités de la main-d'œuvre sont préoccupantes. (iv) Capitaliser sur la numérisation et la création de start-ups. Les technologies numériques peuvent stimuler la productivité, accroître la capacité de gestion des risques et améliorer la transparence, la responsabilité et l'efficacité du gouvernement. La scène naissante des start-ups togolaises doit être soutenue pour donner naissance à un écosystème efficace. (v) Renforcer les partenariats internationaux et continentaux. Pour tirer le meilleur parti de la ZLECAf, le Togo doit adopter une stratégie ciblée, en misant sur le port de Lomé comme atout continental. En tant que petite économie, le pays court le risque d'être marginalisé dans les grands plans d'investissement et partenariats internationaux : un programme de diplomatie économique

bien conçu est donc nécessaire pour que le Togo reste une priorité des partenaires internationaux, et favoriser une meilleure coordination entre eux. Ces partenaires sont essentiels pour l'investissement, le partage du savoir-faire et des technologies, ainsi que pour les partenariats industriels visant à co-créer des capacités locales.

L'appel à l'investissement

Le Togo a fait ses preuves dans la mise en œuvre de réformes et s'est forgé une réputation de partenaire fiable sur les marchés internationaux. Ce qui n'empêche pas le rapport d'appeler à un soutien du secteur privé tant national qu'international et des donateurs internationaux. L'augmentation de la mobilisation des ressources et des investissements est essentielle pour le Togo, dit-il. Car l'accès au financement international est difficile pour le pays. Des projets cruciaux comme l'expansion des routes rurales manquent de 88 millions de dollars US sur les 97 millions de dollars US estimés. L'augmentation des obligations de remboursement de la dette, avec des paiements d'intérêts représentant 14% des recettes publiques en 2022, et la faible propension du secteur privé à investir posent des défis considérables. L'augmentation des coûts de l'énergie, due à la flambée des prix mondiaux, grève encore davantage le budget, affectant les ministères et les capacités opérationnelles. Du côté des banques, alors que les taux d'inclusion financière sont élevés (86%) et que la capitalisation des banques nationales s'est améliorée pour atteindre 25% en 2021, le crédit au secteur privé est faible, à 27%, en dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et des PMA, qui s'élevait respectivement à 34,4% et 35,5%.

Pour l'investissement dans l'agriculture, le Togo doit progresser rapidement par des actions prioritaires liées à l'investissement dans la mécanisation, à l'adoption de techniques agricoles modernes, y compris l'irrigation, et à l'accès aux infrastructures de base telles que les routes et l'énergie dans les zones rurales.

COMMERCE DE PRODUITS MÉDICAUX

Deux puissances mondiales, les principaux producteurs des faux médicaments

Etonam Sossou

La Chine, l'Inde et le Nigeria sont les principaux pays importateurs et producteurs de faux médicaments du monde, avec des produits les plus contrefaits et les plus porteurs que sont les antipaludéens, anti-inflammatoires, antibiotiques et analgésiques. La majorité des produits meurtriers sont introduit par mer, certains pays produisent à l'intérieur du continent, ils bénéficient de la porosité des états africains avec des milliers de points d'entrées. La répression sur le trafic des " faux médicaments " à l'inverse des stupéfiants, reste

très faible, en effet les autorités et les différentes justices des pays africains, ne leur appliquent qu'une réprimande en contrefaçon, le trafic est très rentable. Ainsi, la frontière entre les médicaments génériques et la contrefaçon est très mince, trop mince pour en faire des exemples. Avec un marché à 45 milliards, lié à l'évolution démographique et au renforcement des assurances et des remboursements, le trafic de faux médicaments sur le continent africain, faute de sanctions, augmentera ainsi que la mortalité et pour l'économie et pour exemple la Côte d'Ivoire, une perte de 60 millions d'euros sur l'économie du secteur

pharmaceutique.

Le Kenya a réalisé un partenariat avec la MEDS (Mission for Essential Drugs and Supplies) et US Pharmacopeial Convention, des organismes américains qui créent les standards des produits pharmaceutiques et qui sont suivis par 140 pays. L'objectif est d'offrir une visibilité et une viabilité sur la consommation des médicaments. Et pour renforcer sa législation, le Kenya c'est doté d'une loi en contrefaçon depuis 2011. D'autres initiatives kenyanes, avec les nouvelles technologies, viennent en appuis des consommateurs, ainsi en 2018 une application permet d'identifier les mé-

dicaments autorisés à être vendus au Kenya. La traçabilité des "bons" médicaments est en plein essor avec hologrammes sur les boîtes, code-barres. Depuis 2013 "Le système mondial de surveillance et de suivi des produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés" a été créé pour les États voulant y adhérer, actuellement 113 pays y sont formés à la détection des faux médicaments. L'union Européenne est aussi présente, avec la directive sur la circulation des produits médicaux "falsifiés", la "chasse aux faux médicaments" un fléau mondial.

ALIMENTATION ET SPIRITUALITÉ

Le végétarisme: entre conviction, curiosité et abandon

Loin d'être une simple tendance occidentale, le végétarisme fait progressivement son chemin au Togo. Si les habitudes alimentaires locales sont fortement axées sur la viande, le poisson et les sauces grasses, de plus en plus de Togolais choisissent désormais d'adopter un régime végétarien, motivés par des raisons de santé, de conscience écologique ou encore de spiritualité. Un choix qui ne fait pourtant pas l'unanimité.

Etonam Sossou

Des végétariens convaincus

Pour Josué, 29 ans, informaticien à Lomé, le végétarisme est une révélation. « Je suis végétarien depuis bientôt trois ans. C'est une décision que j'ai prise après des problèmes digestifs à répétition. Depuis que j'ai arrêté la viande et les produits d'origine animale, je me sens plus léger, plus énergique, et j'ai même perdu 6 kilos sans effort », confie-t-il avec le sourire.

Déborah, étudiante en sciences de l'environnement, voit aussi dans ce choix une démarche militante. « La production de viande a un impact énorme sur la planète. Devenir végétarienne est ma façon de contribuer à la protection de l'environnement. Et puis, notre cuisine locale regorge d'aliments végétaux très riches : le manioc, l'igname, le haricot, les légumes feuillus comme le gboma ou l'adémè... on ne manque pas d'options. »

Pour ces Togolais, le végétarisme n'est pas une contrainte mais un mode de vie assumé. Ils s'inspirent souvent des recettes traditionnelles pour réinventer leurs menus : akoumé aux légumes, riz aux haricots sans viande, beignets d'igname, smoothies à base de fruits locaux, etc.

Ceux qui ont tenté... puis abandonné

Mais tous ne tiennent pas le cap.

Kodjo, professeur d'histoire à Kpalimé, a tenté l'expérience pendant six mois. « Au début, j'étais motivé. Je voulais améliorer ma santé, réduire mon cholestérol. Mais avec le temps, j'ai trouvé le régime difficile à suivre, surtout dans les événements sociaux. Au Togo, la viande est partout : aux mariages, aux funérailles, dans les maquis... refuser, c'est parfois mal vu. »

Adjoa, vendeuse au grand mar-

ché de Lomé, a quant à elle abandonné au bout de trois mois. « Je n'arrivais pas à remplacer la viande dans mes repas. J'étais souvent fatiguée. Peut-être que je ne m'y prenais pas bien, ou que je n'avais pas les bonnes informations. »

Ces échecs illustrent les défis liés au végétarisme dans un pays où ce régime reste encore marginal et parfois mal compris. L'absence de nutritionnistes spécialisés et de ressources accessibles n'aide pas à



une transition réussie.

Des curieux prêts à franchir le pas

Malgré ces difficultés, la curiosité est là. Sylvain, jeune diplômé en commerce, envisage de devenir végétarien dans les mois à venir. «

J'ai lu beaucoup sur les bienfaits du végétarisme. Et comme je fais du sport, je cherche une alimentation plus saine. Je ne suis pas encore prêt à renoncer complètement à la viande, mais je commence déjà à la réduire. »

Essi, mère de famille à Aného, réfléchit également à une transition progressive. « Mon fils a développé une intolérance aux protéines animales. Depuis, je cuisine plus de légumes et de légumineuses à la maison. Ça m'a fait réfléchir. Peut-être qu'on peut se nourrir autrement et rester en bonne santé. »

Une pratique encore minoritaire

Si les végétariens sont encore une minorité au Togo, leur nombre grandit lentement, porté par les réseaux sociaux, les influenceurs santé, ou encore des groupes de discussion en ligne. Des cafés et restaurants à Lomé commencent à proposer des options végétariennes, signe que les mentalités évoluent. Mais pour que le végétarisme se développe davantage, il faudra lever certaines barrières culturelles et sociales. Car ici, comme le dit un proverbe togolais : « Un repas sans viande, c'est comme un mariage sans musique. » Un adage que les nouveaux végétariens sont pourtant bien décidés à réinterpréter.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les aires protégées en péril face à une pression humaine sans précédent au Togo

Etonam Sossou

Les aires protégées du Togo, véritables réservoirs de biodiversité, sont aujourd'hui confrontées à des menaces de plus en plus alarmantes. C'est le constat fait lors des visites immersives conjointes du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières et du Laboratoire d'Accélération du PNUD. Ces excursions de terrain ont permis de mesurer l'ampleur des défis auxquels font face les parcs nationaux togolais comme ceux de Fazao-Malfakassa ou de Togodo-Sud.

Parmi les pressions majeures, le braconnage figure en tête. La chasse illégale pour l'alimentation, les croyances traditionnelles ou la

vente de produits exotiques reste une pratique répandue. Des animaux sauvages, y compris des espèces protégées, sont abattus sans distinction. " Ce sont souvent les braconniers eux-mêmes qui se livrent au trafic d'organes d'animaux, utilisés dans certaines formes de médecine traditionnelle ", explique un écogarde du parc de Togodo-Sud.

Autre fléau : la transhumance anarchique. En l'absence de délimitations claires des couloirs pastoraux, les bergers mènent leurs troupeaux dans les réserves naturelles. Une pratique qui dégrade l'écosystème fragile de ces parcs. " Il nous arrive d'être menacés lorsque nous tentons de faire sortir les troupeaux ", témoigne un pisteur

volontaire. Ces intrusions répétées provoquent des conflits entre communautés, écogardes et éleveurs, en plus des dégâts causés à la faune et à la flore.

Déforestation et exploitation illégale du bois

Les parcs sont aussi victimes d'une déforestation accélérée. Des réseaux organisés de trafiquants pénètrent dans les zones protégées pour exploiter illégalement des essences rares. À cela s'ajoute l'érosion des lisières des forêts, causée par le besoin croissant de terres agricoles. L'exploitation artisanale de bois de chauffe, de bois d'œuvre ou de plantes médicinales entraîne une dégradation progressive de ces espaces jadis préservés.

Manque d'aménagements et logistique défaillante

L'infrastructure défaillante constitue un autre talon d'Achille. Dans certaines zones, l'absence de pistes forestières, notamment périmétrales, empêche les écogardes d'assurer des patrouilles efficaces. " Du côté Est de Togodo-Sud, les braconniers traversent la frontière naturelle du fleuve Mono en pirogue, en toute impunité. Il n'y a même pas une piste de surveillance ", déplore un agent du ministère de l'Environnement. Cette faiblesse logistique est aggravée par le manque d'équipements adaptés. " Nos écogardes utilisent parfois leurs propres motos pour se déplacer. Les brigades sont mal équipées, sans électricité

ni eau courante ", souligne un responsable de la conservation à Fazao-Malfakassa. Le manque de personnel est également criant. Togodo-Sud, qui s'étend sur 15 000 hectares, n'est surveillé que par trois agents appuyés de manière irrégulière par 25 pisteurs bénévoles. À Fazao-Malfakassa, les 192 000 hectares du parc sont couverts par seulement 64 volontaires répartis dans 10 brigades.

Face à cette situation, les acteurs plaident pour une approche coordonnée et inclusive. Il est urgent de repenser la gestion des aires protégées en y associant les communautés locales qui vivent souvent en périphérie des forêts.

DATES	RÉSULTATS				
VENDREDI 11 - 04 - 2025	VENDREDI : 11 / 04 / 2025 TIRAGE N° 245 09H00 38 47 40 84 75 83 61 23 87 67	VENDREDI : 11 / 04 / 2025 TIRAGE N° 851 13H00 24 79 39 11 57 67 70	VENDREDI : 11 / 04 / 2025 TIRAGE N° 93 18H00 14 42 44 79 13	SAMEDI : 12 / 04 / 2025 TIRAGE N° 407 13H00 59 37 56 01 80	SAMEDI : 12 / 04 / 2025 TIRAGE N° 246 09H00 07 15 59 50 84 27 22 76 77 45
	SAMEDI : 12 / 04 / 2025 TIRAGE N° 246 09H00 07 15 59 50 84 27 22 76 77 45	LUNDI : 14 / 04 / 2025 TIRAGE N° 1260 13H00 72 13 25 52 37	LUNDI : 14 / 04 / 2025 TIRAGE N° 93 18H00 87 04 79 27 74	GROS LOTS DU TIRAGE N°93 DE LOTO GOLD DU 14 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60632 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	
	GROS LOTS DU TIRAGE N°851 DE LOTO KADOO DU 11 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 70242 * Deux (02) gros lots d'un montant total de 2.625.000 FCFA # Point de vente 60347 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA # Point de vente 70023 * Un (01) gros lot de 1.340.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°407 DE LOTO Sam DU 12 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 50159 * Deux (02) gros lots de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°246 DE LOTO MATINAL DU 12 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60065 * DUn (01) gros lot de 1.075.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°247 DE LOTO MATINAL DU 14 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60632 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°1260 DE LOTO GOLD DU 14 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 50534 * Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.625.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°93 DE LOTO KING DU 11 AVRIL 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60065 * DUn (01) gros lot de 1.075.000 FCFA	

Du Lundi au Samedi

Loto
Matinal



NOUVEAU

LA CHANCE *du matin*

Une autre possibilité
de **GAGNER PLUS**

9 heures



*Offre soumise à conditions,
Jouez de manière responsable.

18+